



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général Commun Départemental
Service départemental d'action sociale

Activités lancées en 2021

Suite à la réunion plénière de la Commission Local d'Action Sociale qui s'est tenue le 18/03/2021, vous trouverez ci-après le détail des actions mises en place pour l'année 2021.

I - AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Il s'agit d'une aide 150 € pour l'aide au paiement du permis de conduire des enfants de fonctionnaire, pour les fonctionnaires ayant un indice inférieur à 326 et les adjoints de sécurité. **Les personnes bénéficiant de cette aide ne pourront pas prétendre à d'autres actions.**

II - ACTION PARC DE SAINTE CROIX

La CLAS 67 va proposer de mettre à disposition des personnels 300 billets pour le parc de Sainte Croix, avec une prise en charge de 10 € par billet.

III - ACTION « PASS'ALSACE »

Une action pour bénéficier du PASS'ALSACE 3 jours (non consécutifs) sera diffusée, le coût du PASS pour un adulte est de 45 € et pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus est de 27 euros. La CLAS 67 prendra en charge 20 € par PASS (adulte et enfant). Ce PASS offre un accès gratuit à 56 sites touristiques en Alsace plus certaines réductions. Le détail de cette action sera diffusé prochainement.

Les personnes bénéficiant de cette action ne pourront pas prétendre à l'action MULTI-ACTIVITES.

IV - ACTION MULTI ACTIVITES

Il s'agit d'une action, permettant aux personnels de bénéficier d'une carte cadeau, pour un de leurs enfants âgés de 3 à 15 ans, d'un montant de 50 € sur présentation d'un justificatif d'activité sportive ou culturelle. Le nombre de bénéficiaires sera de 400.

Les personnes bénéficiant de cette action ne pourront pas prétendre à l'action PASS'ALSACE.

V - CADEAU DES RETRAITES

En guise de cadeau de départ, la CLAS 67 donnera à chaque retraité un bon d'achat dont la valeur sera de 70 euros.

VI - QUOTIEN FAMILIALE

Dans tous les cas de figure, si le nombre de demandes devait dépasser les quantités définies, le quotient familial sera l'outil qui nous permettra de définir les personnes prioritaires pour bénéficier des actions.

Fait à Strasbourg 23 mars 2021

Le Vice-président
Grégory THERINCOURT

La cheffe SDAS
Murielle BIEHLMANN